



Aux diocésains

Chers diocésains,

Vous avez pu prendre connaissance du communiqué du Conseil Permanent de la Conférence des Évêques de France suite aux annonces du Premier Ministre concernant le déconfinement. Je le partage totalement et je voudrais relever dans ce communiqué trois points essentiels et un appel :

Les trois points essentiels

- **Le regret des évêques** de l'imposition de cette date du 2 juin pour la reprise des célébrations avec assemblées, alors que nous avons pris le temps, bien en amont, de proposer au gouvernement une procédure et des mesures de déconfinement qui permettraient une reprise avec un maximum de sécurité de nos assemblées dès le 11 mai.
- **La perplexité qu'engendre cette décision** : Nous partageons le souci du gouvernement de faire tout ce qui est possible pour vaincre l'épidémie, mais en quoi des assemblées liturgiques mises en œuvre dans des conditions sanitaires appropriées favoriseraient-elles davantage la propagation du virus qu'un certain nombre d'activités qui reprendront bientôt ?
- **Le respect nécessaire de la liberté des cultes** qui est ce droit inaliénable de pouvoir pratiquer sa foi, dans les limites, certes, qui peuvent être imposées par un contexte exceptionnel.

Le Président de la Conférence des Évêques de France, Mgr Éric de MOULINS-BEAUFORT, veille à entretenir un dialogue constructif et exigeant avec le gouvernement. Il le rencontrera à nouveau dans ces prochains jours pour lui faire part de nos regrets et préparer une reprise des cultes.

L'appel

Le communiqué relève que le confinement imposé à la population et, par voie de conséquence, la mise à l'arrêt de l'économie, entraîne une explosion des situations de pauvreté. Il est donc essentiel que les paroisses se tiennent prêtes à accueillir et à accompagner ces situations, en lien avec le Secours Catholique et les autres associations qui sont engagées aux côtés de nos frères et sœurs en précarité.

Pour conclure

Si, après le 11 mai, nous ne pourrions pas reprendre notre vie liturgique, il nous sera quand même possible de reprendre quelques activités pastorales. Celles-ci ne peuvent pas encore être définies en raison des règles de déconfinement particulièrement imprécises. Aussi, je reviendrai vers vous prochainement quand nous y verrons plus clair afin de vous donner quelques repères.

Viens Esprit Saint...

Comme nous y appelle le communiqué du Conseil Permanent, nous voilà invités à vivre ce mois de mai à la manière des apôtres et de Marie au Cénacle, se préparant à accueillir l'Esprit (Actes 1, 13-14). Qu'avec Marie et les saints apôtres, nous vivions ce temps qui nous est imposé dans la paix, l'espérance et la confiance :

**Viens en nous Esprit Saint,
Mets ta lumière en nos esprits,
Répands ton amour en nos cœurs,
Et que ta force sans déclin
Tire nos corps de leur faiblesse.**
(extrait du « Veni Creator »)

+ Laurent PERCEROU
Evêque de Moulins